

CO

Préfixe, du latin *cum*, avec, entrant dans la composition de nombreux mots où il indique l'association, la participation, la simultanéité : *coauteur*, *coexister*, etc.

VID(E)

Se dit d'un contenant qui ne contient rien (« Ce qui est intéressant dans un vase, c'est le vide qu'il contient » LAO-TSEU)

19

Avant CO-PLEIN 2021, 2022

Voilà ce que j'aurai en partie voulu dire et que mon extrême nervosité face à cette première table ronde par internet m'a empêché.

Cela étant, avant de parler de l'après covid, je souhaiterais avant tout féliciter les collègues éducateurs, travailleurs sociaux, psys, cadres, directeur, personnel médical et para médical et tous les autres ... pour leur courage et leur créativité durant cette période difficile.

Comme nous avons préparé cette table ronde, je ne reviens pas à l'analyse socio-politique proposée par Jacques Tremontin. J'y adhère totalement. J'insisterai seulement sur un point. Le néolibéralisme impose une lecture de la déviance, non plus comme étant **prioritairement** la cause d'un système socio-économique qui génère celle-ci, mais bien comme le résultat de carences, de manques, de difficultés personnelles ou familiales. Evidemment dans ce sens, la réponse à y apporter est centrée sur l'individu, sa famille. Petit exemple tout simple : le burn-out (dont nombre de collègues sont victimes, n'est en rien le symptôme des dysfonctionnements d'un système protectionnel devenu fou (Même quand ce burn-out touche 33 % du personnel). Non, il est le résultat de fragilités personnels de professionnels qui nécessitent dans ce sens une prise en charge individuelle et psychologique.

Autre exemple : Les violences intra-familiales (dont on nous dit qu'elles sont en augmentation) ne sont pas **avant tout** le symptôme d'une société qui met de plus en plus de personnes dans des conditions de vie inique (20% des français vivent sous le seuil de pauvreté, le mal-logement est en proportion (lire 25^{ème} rapport sur le mal logement de la fondation Abbé Pierre)). Elles sont avant tout le résultat d'individus carencés qu'il faut dépister, repérer, évaluer pour les « forcer » à accepter une aide. Les sociologues appellent cela l'individualisation de la question sociale.

Mon point de vue sera de vous proposer un regard sur la protection de l'enfance afin de décoder comment, presque à notre corps défendant, nous sommes devenus les outils d'une vision qui, de mon point de vue, amplifie sinon génère les problématiques dont elle devrait être une réponse salvatrice. Je crois que tant que nous ne nous mobilisons pas pour faire évoluer cette situation, les choses après Covid seront identiques, sinon pires, à celles d'avant Covid.

Je tiens de même à m'excuser auprès de ceux qui ont déjà lu l'article dont je vais tirer de larges extraits (« TRAVAILLER LES COMPÉTENCES À L'AUNE DU SIGNALEMENT ET DE L'INFORMATION PREOCCUPANTE, G.HARDY, T.DARNAUD, P. ENTRAS) » et compléter.. Par respect pour mes co-auteurs, je marquerai mes ajouts dans le textes en italique.

Avant COVID,

« Travailler avec les familles, rendre leurs compétences aux différents acteurs et restaurer la parentalité, tels seraient les nouveaux paradigmes du champ de l'éducation, de l'aide et de la protection de l'enfance. Nous en voulons pour preuve le fait que peu de schémas départementaux omettent d'en faire des axes prioritaires de travail.

A croire le discours ambiant, des politiques aux intervenants psycho-médico-sociaux, éducatifs et judiciaires confondus, tous semblent être sur la même longueur d'onde. Et comment ne pas penser que l'épanouissement d'un enfant est intrinsèquement lié aux compétences de ses parents à l'entourer, le sécuriser, l'élever, l'éduquer, ... Les interventions éducatives et psycho-médico-sociales doivent donc aller dans le sens de soutenir, amplifier, valoriser, optimiser, ..., les compétences parentales pour favoriser l'épanouissement de l'enfant.

Ayant été porteurs de cette vision de l'intervention, travailleurs sociaux « de base » que nous sommes, nous ne devrions que nous réjouir de ces projets.

Pourtant, nous sommes inquiets. Comme nous le répétons à qui veut bien l'entendre, cette perspective de travail, dans un contexte qui fait essentiellement l'apologie de la PROTECTION enferme les intervenants sociaux et éducatifs avec les familles dans une position totalement intenable.

S'il faut protéger, c'est bien de quelque chose et, dans notre domaine, il s'agit plus généralement de quelqu'un. Toute intervention « protectionnelle » dans la vie d'une famille comporte toujours ce message implicite : « S'il faut qu'un professionnel intervienne pour protéger un enfant, c'est bien que son père et/ou sa mère est/sont considéré(s) comme le mettant en danger ou, a minima, sont incapable(s) seul(s) de le protéger d'une situation de danger ! » ¹ Que nous nous faisons les chantres des compétences des familles ne mystifiera jamais, -sauf peut-être à nos propres yeux-, le fait que notre intervention protectionnelle dans la vie d'une personne stigmatise et stigmatisera toujours un manque, un défaut, une carence, une incapacité ...²

1 Qu'il est doux le souvenir de ce père magrébin, si digne et tant en colère. Ce monsieur me détestait et me le faisait savoir à chacune de nos rencontres. Le croisant dans la rue, je me permis de lui demander les raisons de sa colère. Après avoir essuyé une salve d'insultes que j'acceptai pour connaître la suite, il me dit : « Tu sais, avant que tu n'arrives, mes enfants me respectaient difficilement. Depuis que tu as mis le pied dans ma maison, ils sont certains que je ne suis pas un bon père ! J'ai besoin d'avoir un éducateur spécialisé que je n'ai pas demandé. Maintenant, ils ne me respectent plus du tout. Je pris sa remarque comme un coup de poing. Après quelque pas, il ajouta : « Ce qui me fait plaisir c'est que toi, ils ne te respectent pas non plus ! »

2 Si souvent lors des formations que j'anime, lorsque j'aborde ce sujet, un des participants s'écroule en pleurs. La dernière, jeune maman, objet d'une information préoccupante

De plus, il faut se rappeler que dans plus de *quatre-vingts-dix*³ pourcents des interventions réalisées dans le cadre de la protection de l'enfance, ce ne sont pas les familles qui sont à l'initiative de l' « aide » des services éducatifs et psycho-sociaux ! Arrêtons de nous leurrer nous-mêmes, les demandes d'aide sont actuellement rares dans le champ de l'enfance. Les familles sont repérées, signalées, évaluées, diagnostiquées par des services sociaux puis présentées comme devant vouloir de l'aide. *Et la différence entre aide administrative ou aide judiciaire, pour les familles, est aussi mince qu'une feuille de papier à cigarette.* Leur collaboration à une aide *administrative* qu'on leur propose, pour ne pas dire impose, résulte d'un processus piégé et ces familles se retrouvent presque toujours dans une situation paradoxale. Elles éprouvent le fait d'être contraintes de devoir vouloir de l'aide et elles ne peuvent pas le dire. Leur (pseudo)adhésion sera d'ailleurs un étalon de l'évaluation des services de protection quant à leur compétence à (re)devenir autonomes alors qu'elles ne feront qu'obéir aux lois des travailleurs sociaux, c'est-à-dire à l'hétéronomie normative !!!

Le paradoxe scinde les familles en deux groupes. D'une part, il y a les familles compétentes qui acceptent et collaborent à l'aide (administrative ou judiciaire) apportées par les *professionnels*. Ce faisant elles reconnaissent qu'elles ont le problème dont on les a affublées et « veulent » l'aide qu'on a voulu qu'elles veuillent⁴.

D'autre part, les familles résistantes ; celles-ci refusent de reconnaître qu'elles sont atteintes du problème « diagnostiqué ». Pire, elles s'estiment capables de gérer seules leur situation et elles s'opposent donc à l'ingérence des professionnels. Leur refus devient alors, aux yeux de ces derniers, une preuve supplémentaire de leurs incompétences. Celles-là nécessiteront une aide judiciaire puisqu'elles « *refusent de vouloir de l'aide* ». Leur non collaboration devient une « preuve » d'une situation de danger.

« En refusant l'accompagnement que nous vous proposons pour un problème que nous disons que vous avez, vous nous obligez à demander qu'on vous impose notre aide. Avec cette contrainte vous devrez enfin accepter l'aide dont vous avez besoin et reconnaître que vous auriez du la vouloir ! »

« Nous avons les moyens de vous faire aider ! »

Mais peut-être, *depuis la loi de Mars 2007 sur la protection de l'enfance* ne s'agit plus d'aider ? N'est-il pas actuellement essentiellement question de protéger ?

Protéger qui et de quoi, telle est bien la question ?

Au fil des séances d'analyse des pratiques que nous animons, des multiples journées d'étude auxquelles nous participons, cette question nous taraude. Les réponses sont de moins en moins évidentes. Nous commençons même à croire qu'il pourrait ne plus s'agir de protéger

anonyme (ou « anonymisée » par le Conseil Départemental (eh oui, ca existe)) a voulu témoigner au groupe du sentiment effroyable d'insécurité qu'a créé le processus d'évaluation qu'elle a subi. Elle affirmait que depuis, ni elle, ni le père de l'enfant n'arrive à ne pas constamment douter de leurs compétences parentales.

3 Ce chiffre concerne mon arrondissement en Belgique. Aucun Conseil Départemental rencontré n'a pu me donner le chiffre.

4 « S'il te plaît, Ne m'aide pas », G. HARDY et all., Edition ERES 2011.

l'enfant en danger, les enfants mais bien plus de protéger les politiques, les services de protection, le judiciaire, les professionnels eux-mêmes. Piégés *par la prémisse utopique du risque zéro*, médiatiquement exposés, ils tentent de se protéger de tout reproche potentiel car ils craignent plus que tout d'être accusés de ne pas avoir assez protégé.

Que l'hyperprotection (*et les outils dont on l'a dotée (information préoccupante (anonyme), signalement, évaluation)*) nuise grandement à une *majorité* d'enfants et de familles, qu'elle participe à la création des problèmes dont elle s'alimente : Haros sur les ânes qui osent penser cela !

Le politiquement correct affirme :

« Tout, du dépistage au signalement, aux informations préoccupantes, à l'évaluation des familles est évidemment, uniquement, outil d'une politique sociale protectionnelle qui ne cherche qu'à créer des univers harmonieux où le développement des enfants est enfin garanti, vidé de la violence de tous ces adultes parents potentiellement inadéquats ».

Pourtant les effets pervers de cette politique du « tout signaler pour protéger » sont de plus en plus évidents aux yeux de nombreux professionnels.

En effet, l'hyperprotection génère une surcharge de travail pour les services responsables de la gestion des informations préoccupantes et des signalements. Débordés, submergés de tout et de rien⁵, il arrive qu'ils ne puissent répondre au signalement d'enfants réellement en danger. Ces services deviennent le réceptacle d'incessantes informations préoccupantes (*dont nous rappelons qu'elles peuvent être anonymes⁶*) dont peu remettent en cause le processus qui en a permis l'émergence. Ainsi, l'impact et la pertinence des informations ne sont jamais mesurées, comme cela aurait pu l'être si nous avions su raison garder.

Signaler pour être irréprochable, pour se protéger devient la règle d'or !⁷

La définition d'une information préoccupante : « *une information faisant apparaître que la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé **sont en danger ou risque de l'être** ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel ou social sont **gravement compromises ou risque de l'être*** » a été vidée de son sens. Cette définition semble s'être irrémédiablement transformée en : « toute information sur tout comportement ».

Et les informations préoccupantes se font giboulées de mars toute l'année. (Et nous ne parlons ici que des enfants, - mais soyons patients -, l'hyper protection s'étend : les personnes âgées, les personnes fragiles, déficientes, *porteuses d'un handicap*, ..., peut-être bientôt tout le monde).

Dans cette tempête d'informations, dans ce méli-mélo de signalements reste-t-il possible d'établir une graduation afin de pouvoir être réellement réactif, là où il y a réellement du danger ⁸?

Impossible !

5 Relire le mythe de Pandore

6 Une de nos propositions est qu'elle ne puisse au moins plus l'être vis-à-vis de l'organisme à qui elles sont adressées.

7 Le bon travailleur n'est pas celui qui prend le temps de penser son intervention dans l'intérêt supérieur de l'enfant, qui se questionne avec son équipe, son institution mais celui qui respecte la procédure. Lire : « La médiocratie » A. DELENEAULT, LUX Editeur, 2016

Alors, il ne leur reste plus qu'à tout vérifier.

Cette mission est impossible et la règle devient alors d'avoir au moins correctement fait semblant ! Se couvrir, ouvrir le parapluie, telle est bien l'urgence ?

Répondre mais répondre, à la va-vite, à une cadence infernale et dans l'urgence !!!

L'information préoccupante enclenche une cascade de (dé)responsabilités dont on pourrait penser qu'elle n'est au service que d'une finalité : pointer un coupable en cas de catastrophe. Cette cascade amène les intervenants de terrain à *sortir l'IP parapluie*, à s'épuiser, à perdre un temps inimaginable en vérifications absurdes, à mettre la pression sur n'importe qui et en premier lieu sur eux-mêmes, au point de ne plus être en mesure de faire leur véritable travail : protéger sereinement et vraiment aider ceux qui doivent l'être

Mais l'hyperprotection a d'autres effets pervers. Ceux dont notre activité de thérapeute de famille, de travailleur social et de formateur débordent quotidiennement.

- Le premier est peut-être la déstabilisation des parents ouvertement décrits comme étant démissionnaires. Ces derniers, souvent de milieu précaire⁹, fragilisés dans leur trajectoire de vie, ne savent plus comment élever leurs enfants. Sous l'œil vigilant des professionnels¹⁰, ils se vivent constamment menacés et arrivent même à penser que leurs enfants frustrés ont enfin l'occasion de leur faire payer l'offense de leur naissance dans un monde cruel :

« si tu n'es pas un parent parfait, si tu me punis, si tu entraves ma liberté, si tu me forces à aller à l'école, à me lever, à aller au lit, à manger mes épinards, ..., je suis en mesure de te mettre à mal, de prendre le dessus ! Je dénonce ta « barbarie » à l'assistante sociale, à l'infirmière scolaire, à mon instituteur, au voisin... et tu verras ! Ils penseront tous que tu n'aurais jamais du céder si tel est le cas ou que tu aurais du aller jusqu'à me contraindre. Mais, eux seront irréfutables : ils signaleront ».

De plus en plus de parents, insécurisés par le spectre du professionnel qui plane sur leur tête, doutent constamment de la validité de leurs réactions. Ils créent alors autour de leurs enfants un environnement « insécure ». Les enfants ressentant l'insécurité parentale, vont, à

8 Nous voudrions insister sur le fait que, comme les collègues que nous rencontrons, nous ne sommes pas des idiots béats, parti en croisade pour la cause parentale au point de nier l'évidence. Non, tous les adultes ne sont pas égaux face à cette tâche d'être parents. Tout est à la mesure de chacun. Nous avons rencontré des parents, dont la vie, la maladie, l'histoire, les dépendances, les blessures, les handicaps, la pauvreté ... les empêchent temporairement ou durablement, totalement ou partiellement d'assumer ce rôle. Il y a des enfants gravement en danger qui doivent être protégés.

9 Une enquête menée en Belgique démontrait que pour 80% des familles suivies en protection de l'enfance, le premier problème est la précarité.

10 Certains sont en train d'inventer des grilles d'évaluation pour mesurer la dangerosité (CREAI, Alfoldi, ...). Nous proposons à chacun d'entre vous de s'y soumettre. Sur base d'une information préoccupante, vous mesurerez l'intrusion de « l'état » (car le professionnel « évaluateur » est bien un agent de l'état) dans votre intimité et vos affaires privées. Nous souhaiterions vraiment que la commission des libertés individuelles s'intéresse à cela.

leur tour, amplifier leurs comportements dans une quête folle d'adultes fiables, solides, imparfaits mais responsables.

Ainsi, certains parents en arrivent à se penser incapables. Disqualifiés, ils acceptent l'intrusion de prétendus plus spécialistes qu'eux dans l'intimité de leur famille. Et les professionnels s'y installent : éducateurs, puéricultrices, psychologues, assistants sociaux, etc¹¹. Souvent tout aussi dépassés que les parents par les comportements des enfants qui hurlent leur désespoir, les travailleurs éducatifs et sociaux vont, à leur tour, faire appel aux autorités administratives ou judiciaires. Ces derniers, eux aussi dépassés, vont faire appel aux re-spécialistes (mais eux de l'aide judiciarisée). Et la pédopsychiatrie n'est pas loin ... Merveilleuse société où l'éducation finit par se faire aux psychotropes, anxiolytiques et autre Ritaline® ... parce que plus personne n'ose affronter, exister, dans la rudesse, parfois, des relations.

Et certains commencent à se frotter les mains en susurrant que la faillite de tout cela devrait encourager à voir, dès 12 ans, la prison comme une solution nécessaire et positive... La protection finira par légitimer l'ultime violence : l'enfermement d'un gamin.

- Le second de ces effets pervers est le mouvement de déresponsabilisation que nous pouvons observer. De l'enseignant, à l'oncle, la tante, le père, le médecin, jusqu'au professionnel de l'aide à l'enfance, tous commencent à acquérir la conviction que leur action citoyenne est avant tout de signaler (*Désolé, je glisse : faire une information préoccupante (jusqu'où ira la mystification du langage)*) ! Plutôt que d'aller à la rencontre de l'autre, de partager des choses difficiles, de nommer les inquiétudes et de réfléchir, *d'oser intervenir*, ils se retranchent derrière le signalement. Tout ce qui pourrait être mis en place pour créer de la sécurité, retrouver de la fraternité, de la solidarité, est balayé par le réflexe du « tout signaler ». Tous fantasment ou font mine de croire à la toute puissance de l'intervention d'un professionnel des services de protection de l'enfance. Ils oublient que ce super intervenant gère entre 40 et 60 situations !!! Plus que souvent déçus par les résultats de l'intervention de ce professionnel, dont ils attendaient une action « massive, magique, miraculeuse », ils se mettent à discréditer ces services auxquels ils adressent leurs informations préoccupantes. Il y a fort à penser que, sous peu, les signaleurs signaleront les services de protection de l'enfance !

- Rappelons aussi que l'hyperprotection des enfants finit immanquablement par se retourner contre eux. De plus en plus de professionnels font un signalement non pas parce qu'ils ont la conviction de faire une démarche visant l'intérêt supérieur de l'enfant, mais pour se protéger du reproche potentiel de ne pas avoir signalé.

Les exemples rencontrés lors des séances d'analyse des pratiques ou des formations sont légion. « J'ai signalé, il fallait bien que je me protège ! » confie souvent l'un ou l'autre interrogé sur son quotidien. Et, quand on questionne la pertinence de l'information préoccupante ou du signalement, en regard de l'intérêt supérieur de l'enfant, nous sommes souvent atterrés d'entendre ces professionnels dire qu'ils savaient que cela allait renforcer la problématique. Bien conscients d'avoir conduit l'enfant à adopter une position de reclus muet et d'avoir parfois aggravé sa détresse, ils éprouvent alors souvent un sentiment de honte ! (Et, d'aucun s'étonne de l'importance du burn-out syndrom chez les travailleurs sociaux !!!)

11 Il es à noter ici que de plus en plus de professionnels se vivent dans la même insécurité.

Il aurait fallu « construire » l'intervention ad hoc, ne pas céder à l'artifice de la procédure, oser penser, agir, aider, protéger, travailler, rencontrer, exister.

Et ce travail est difficile.

Mais arrêtons ! Il est « procéduralement » décidé qu'aider, intervenir consiste avant tout à protéger et que pour protéger, il faut signaler !

Il est pourtant insensé de penser qu'en signalant on protège, qu'aider revient à penser que d'autres feront mieux que soi, que l'information et l'ingérence de l'état sont inévitables et que l'intervention judiciaire est salvatrice.

Or, ces distorsions de la pensée semblent bien envahir toutes nos professions d'aidant. Stagiaire en formation initiale, moniteur éducateur, TISF, éducateur spécialisé, puéricultrice, psychologue, médecin, psychiatre et pédopsychiatre, et nous en oublions, tous semblent aujourd'hui se sentir obligés de signaler. Toutefois, il n'en demeure pas moins que dans la confidentialité de nos discussions, ils restent fermement opposés à cette pratique et regrettent amèrement d'être emportés, tels des fétus de paille, par la vague sécuritaire.

Même les procureurs de la République y perdent leurs pinceaux. L'un d'entre eux nous affirmait, dans le cadre d'un colloque singulier : « nous faisons un peu le même travail !!! »

Et que dire de ceux qui s'épuisent en ayant accepté la charge insupportable de gérer ces informations préoccupantes et qui n'ont jamais les moyens de le faire ? Lesquels d'ailleurs ne bénéficient pas d'un statut d' « irresponsable » comme les procureurs soit dit au passage !¹²

- Une autre conséquence de l'hyperprotection consiste en la démobilisation d'un grand nombre d'intervenants éducatifs et psycho-médico-sociaux auxquels il apparaît de plus en plus que leur travail est un véritable labeur insidieux de police des familles. Œil de Moscou, agent secret, commissaire du peuple, flic déguisé en intervenant psycho-médico-social payé pour mettre l'autre en confiance, l'écouter et l'amener à nommer ses souffrances, ses blessures, ses incompétences, afin de pouvoir le poignarder dans le dos par un signalement.

Telle leur apparaît de plus en plus leur mission et qui osera les contredire ?

Cette vision de leur profession est d'ailleurs confirmée par les familles et par nombre d'enfants qui se méfient de plus en plus de ces « aidants » quand ils ne les traitent pas directement de ce qu'ils sont, à savoir des délateurs...

- La gestion des informations préoccupantes se solde aussi par une dangereuse dérive quant à la remise en question insidieuse des droits fondamentaux¹³. En effet, toute information préoccupante ne concourt-elle pas à une intrusion d'un agent de l'état dans l'espace privé d'une famille ?¹⁴ Pensons aux conséquences de la gestion d'une information préoccupante sur la vie familiale. Dans nombre de situations, ne crée-t-on pas un mal certain pour éviter un mal possible ? Quel lecteur, parent, souhaiterait qu'un intervenant social de la Protection de l'Enfance téléphone à l'instituteur de son enfant pour savoir s'il n'a rien remarqué ? Quel individu peut vivre sereinement une évaluation de ses compétences parentales ? Qui ne

12. Les limites de la responsabilité personnelle des magistrats. [Gwenola Kerbaol](#) sur internet

13 (Article 12 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes. »

14 Le refus des citoyens de participer à un processus d'évaluation est déjà un signe de danger !

vivrait pas l'aide « négociée », découlant de tout ceci, comme une intrusion ? A ce rythme nous aurons bientôt tous le sentiment d'être en grand danger d'être *signalés*, évalués et aidés ?

- Enfin, l'hyperprotection débouche forcément sur la folie totalisante ou totalitaire dans laquelle semble s'enfermer aujourd'hui les pratiques éducatives et sociales des professionnels. A contre cœur, du directeur au chef de service en passant par les éducateurs, tous ânonnent la même règle : « se protéger avant tout ». Autrement dit : « Avant de vouloir éduquer, aider, protéger, il faut apparaître irréprochable ». Aucune prise de risque, de responsabilité, d'initiative n'est permise. Or, l'acte même d'éduquer est un espace impensable sans prise de risque. La crainte de l'insécurité, du défaut de protection, de l'erreur de surveillance, conduisent inévitablement à une vision gestionnaire de l'éducation et de l'intervention. Tout doit être contrôlé, procéduralisé, normé ! Folie furieuse ! Eduquer ses propres enfants sans prise de risque conduit à en faire de vrais tarés, au sens étymologique du terme. Mais, l'intérêt de l'enfant importe peu, être irréprochable, voilà ce qui est important.

Nous pourrions continuer cette liste en stigmatisant les effets pervers sur les relations entre professionnels et familles. Les premiers étant « menaçants » malgré eux pour les familles, celles-ci commencent elles aussi à renvoyer l'ascenseur ! Familles signalant l'instituteur, poursuivant le médecin, dénonçant le directeur, arrivant dans les services d'aide et de protection accompagnés d'un avocat pour se protéger de ces aidants !

Ah ! Bienheureux ces enfants enfin protégés qui doivent grandir dans un contexte pathogène où la méfiance et la menace généralisées entre adultes deviennent les règles implicites du vivre ensemble.

Voir l'instituteur, le voisin, la doctoresse de PMI, la puéricultrice, l'infirmier, l'entraîneur de foot, l'animateur, l'oncle, la tante, l'accoucheuse, les parents, le médecin traitant ... avant tout comme des « menaces » potentielles !

Et on parle du syndrome d'aliénation parentale quand un parent cherche à convaincre l'enfant que l'autre parent est un danger potentiel !!!

Quand reconnaîtra-t-on le syndrome d'aliénation sociétale ? Ce mal d'une société qui fait de chacun, un danger potentiel pour l'autre !

Il est grand temps de faire confiance en l'humanité et de conseiller :

« Les gosses, les mouflets, les lardons, les bambins, bougez et faite-le dans tous les sens, à nous en faire péter les neurones ! Devenez des incasables ... il semble que cela les fasse réfléchir !

Que diantre, soyez hyperactifs ¹⁵

Fumez, buvez, faites la fête, les ados,

Après une enfance stressante à ce point, y a de quoi s'auto-médicamenter !

Enfoncez vos Ipod sur vos oreilles pour devenir sourds à nos avanies !

Désolé, nous avons peur de redevenir des adultes sensés !!! » »

15 L'hyperactivité se dit A.D.D. aux USA (Attention Deficit Disorder), Donovan, psychiatre américain, le traduisait, lors d'une formation à Paris, par : American Democratic Disability !.

Après COVID

J'ai lu sur le net une annonce de Boris Cyrulnik sur l'après confinement : « On aura le choix entre vivre mieux ou subir une dictature ».

Scénario de la dictature : « faire plus de la même chose ».

Lisez « Algorithmes : La bombe à retardement » de Cathy O'Neil, Edition les Arènes, Paris 2018. Vous verrez comment les nouveaux managers de la protection de l'enfance préparent (J'aurai voulu écrire : « pourraient préparer » mais c'est déjà « en marche ») la future protection de l'enfance (totalement en concordance avec celle d'avant). Sur base de statistiques, de questionnements préparés, de procédures, l'intelligence artificielle supplantera toute autre forme de prise de décision. Et à lire A. Deneault¹⁶, les agents valorisés seront ceux qui respecteront la procédure.¹⁷

S'il nous est demandé d'être efficaces sur base des valeurs du néo-libéralisme, - moins chers, rentables) -, alors il n'y aura pas d'autre alternative que la poursuite de cette déshumanisation ; algorithmes qui décideront du futur d'un enfant, de son placement, de sa mise à l'adoption, des conditions de son retour en famille, des contacts avec ses parents ... Programme de déresponsabilisation total. C'est scientifique, objectivé, statistique, opaque, et on nous fera avaler que comme notre économie ultralibérale, c'est incontournable.

J'étais hier avec des amis et nous parlions de cette merveilleuse invention des drones pour repérer les potentiels porteurs du COVID. Merveilleux ... Sachez qu'un enfant triste, un enfant hyperactif, un être humain potentiellement violent, une personne ayant bu de l'alcool, un être humain en colère, en stress profond, une personne dépressive, en burn out, victime d'un choc post-traumatique, révoltée, etc... produit certains types d'hormones détectables ... Repérés, débusqués, signalés, restera à faire une évaluation minutieuse (préparée sur base d'un algorithme) et coincer le « bénéficiaire » dans un processus de soin où son refus témoignera de son incurie... La double contrainte au service du contrôle social.

Oh merveilleuse société où le fait d'être totalement contrôlés (le confinement virtuel total) nous assurera enfin le fait d'être protégés... Big Mother s'occupe de vous !

Scénario d'un monde meilleur ...

Faisons changer la loi sur la protection de l'enfance pour qu'elle recrée des espaces de confidentialité, de liberté et de secret (Les dictatures détestent cela).

Repensons les conditions minimales nécessaires à un travail solidaire et fraternel avec les collègues, enfants, lardons, parents, patients psychiatriques et qui pourraient réenchanter notre monde et notre monde professionnel. Purée, nous faisons le plus beau métier du monde.

Arrêtons cependant de vouloir faire comme avant. Inventons des méthodologies qui mettent l'autre en posture de compétence dans ce contexte nouveau.

16 Déjà cité

17 Un responsable d'un service départementale s'inquiétait de la qualité de travail au sein d'une MECS parce qu'il recevait peu d'IP !!!

Permettons nous, comme à chaque bénéficiaire de nos actions, d'être auteur, locuteur et acteur de notre, sa vie

Et

MILITEZ !

Merci de votre patience.

Guy HARDY

Post-conclusion : quelle bonheur au moment d'envoyer ce texte pour diffusion. Un ami directeur de MECS me téléphone et m'informe qu'une des bizarreries du confinement est que pour gérer celui-ci, les éducateurs, les chefs de service et l'institution avaient dû jouer sur les limites, prendre des risques et oser fonctionner différemment avec les enfants accueillis et leur famille. Et de si beaux événements ont émergé.

La relation plutôt que la protection, le bien-être plutôt que le procéduralement prévu, la bonne proximité plutôt que la bonne distance, ... Tout un programme.